

Le Plan Local d'Urbanisme

Les éléments publiés sur ce site internet ne donnent que les informations essentielles. Les informations détaillées sont tenues à disposition au secrétariat de la mairie.

3^{ème} modification du PLU

Les dossiers :

Plan Local d'Urbanisme 3^{ème} modification (en vigueur à partir du 10 août 2018)

- [Partie Administrative validée avec notice explicative validée](#)
- [OAP 3^{ème} PLU validé](#)
- [Règlement écrit validé](#)
- [Règlement Graphique validée](#)
- [Annexes schéma communal d'assainissement des eaux pluviales validé](#)
- [Plan de zonage - schéma communal d'assainissement des eaux pluviales](#)
- [Extrait carte IGN - schéma communal d'assainissement des eux pluviales](#)
- [Rapport Commissaire Enquêteur 3^{ème} modif PLU validé](#)

Ancienne version : (mai 2015)

L'élaboration du PLU :

- * [Définition du PLU](#)
- * [Les 4 points cardinaux du projet](#)
- * [PADD \(Projet d'Aménagement et de Développement Durable\)](#)

Les Documents du PLU :

- * [Le rapport de présentation](#)
- * [Les orientations d'aménagement](#)
- * [Le règlement mai 2015](#)
- * [le plan de zonage de la commune](#)
- * [le plan de zonage du centre de la commune](#)
- * [le plan des servitudes \(mise à jour de février 2013\)](#)
- * [l'arrêté de mise à jour du plan de servitudes \(février 2013\)](#)